

Approbation et publication du prospectus de cotation et d'admission à la négociation dans le cadre d'une augmentation de capital par le biais d'apports en nature liés à l'acquisition de BaseCamp



Xior annonce la publication du prospectus de cotation et d'admission à la négociation dans le cadre d'une augmentation de capital de la société par le biais d'apports en nature liés à l'acquisition de BaseCamp. Le prospectus a été approuvé par la FSMA le 13 septembre 2022.

Le prospectus sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs à partir du 14 septembre 2022 au siège statutaire, Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique. À partir du 14 septembre 2022, le prospectus pourra également être consulté sur le site web de la société ([Augmentation de capital 2022](#)).

Le prospectus, y compris sa publication sur Internet, ne constitue pas une offre de vente ni une invitation à soumettre une offre d'achat d'actions nouvelles. Le prospectus ne doit pas être copié, mis à disposition ou imprimé pour être distribué.

Le prospectus contient, entre autres, une mise à jour des informations financières *pro forma*, résumées dans la note explicative publiée le 16 août 2022 concernant l'acquisition de BaseCamp en vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 15 septembre 2022, sur la base de valorisations actualisées au 30 août 2022, comme l'exige la loi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing SA
Frankrijklei 64-68
2000 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal et en Pologne. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 30 juin 2022, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de EUR 2,22 milliards. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en anglais et a été traduit en néerlandaise et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version anglaise prévaudra.